

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2008

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE - (n° 916)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 186

présenté par
M. Gest-----
ARTICLE PREMIER

Dans l'alinéa 99 de cet article, substituer aux mots :

« ou le tiers ont été identifiés »

les mots :

« a été identifié ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'amendement n° 14.